

Sophie Mizar
Anne-Lise Graf
Représentant A. Ueltschi

Dizy, le 11 avril 2025

p.a. Anne-Lise Graf
Rte de Cossonay 3
1304 DIZY

Recommandé

Municipalité de Dizy
Ch. du Mare 9B
1304 DIZY

Opposition au plan d'affectation communal

Monsieur le Syndic, Mesdames, Messieurs les Municipaux,

Par la présente, nous nous permettons de vous exprimer formellement notre opposition au plan d'affectation communal mis à l'enquête du 5 avril au 4 mai 2025.

Nous souhaitons que la surface de la **parcelle n° 58** ne soit pas affectée comme zone de verdure 15 LAT A, mais qu'elle soit **maintenue en zone village** (zone centrale B).

En effet, après plusieurs discussions avec les petits-enfants de A. Ueltschi, ces derniers ont exprimé leurs intérêts à venir s'établir à Dizy dans un futur immédiat. Dès lors, le maintien de cette parcelle en zone village permet de garder toutes les possibilités d'aménagement de ce terrain.

En tant que propriétaire, André Ueltschi contribue déjà de manière conséquente à l'effort demandé par le **dézonage, en zone agricole, de sa parcelle n°99**. Il est à relever que le refus et la levée de cette opposition signifierait que vous forcez M. Ueltschi à dézoner.

En restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous présentons, Monsieur le Syndic, Mesdames, Messieurs les Municipaux, nos salutations distinguées.



Anne-Lise Graf



Sophie Mizar